

RENSEIGNEMENT ADMINISTRATIF

PROCES - VERBAL
DE
SYNTHESE

N° PIÈCE
1
N° FEUILLET

C.U. 04029 - PV 00627/93

ANALYSE ET REFERENCES :

OBJETS VOLANTS NON IDENTIFIES (O.V.N.I.).

B.E. n° 18000 DEF/Gend/Emp. Ops. du 6 avril 1979 relatif à l'étude du phénomène O.V.N.I.

C.M. n° 32600 DEF/Gend'O.E/D.O. Rens. u 8 novembre 1985.

AFFAIRE:

Nous soussigné : gendarme APJ,
Vu les articles: 59 et 298 du Décret du 20 mai 1903 portant règlement sur l'organisation
du service de la Gendarmerie
Rapportons les opérations suivantes:

9550/672
95307716

PREAMBULE

-----Le 8 mai 1993 à 22 heures 42, le COG de BESANCON reçoit un appel téléphonique de Mlle
Elle signale qu'elle vient de
voir une grosse boule rouge dans le ciel qui se déplace lentement. Elle pense qu'il s'agit
d'un OVNI. Elle est invitée à se présenter à la brigade le lendemain, avec les autres témoins
pour en discuter plus amplement.

ENQUETE

-----Le 9 mai 1993 monsieur est entendu sur les faits. Il nous déclare
avoir vu le phénomène vers 22 heures 30. Il nous signale que sa copine Wlle ainsi que sa
grand-mère Mme ont vu les faits. Le soir des faits le ciel était dégagé. Il a vu le
phénomène pendant environ 3 minutes. (audition pièce n° 2)

-----Le même jour nous entendons Elle nous déclare avoir vu le phénomène
pendant environ 2 minutes. (audition pièce n° 3)

-----Madame est entendue sur les faits. Elle nous
déclare avoir aperçu la boule lumineuse pendant environ 40 secondes. (audition pièce n° 4)

-----Nous avons pris contact avec les voisins de madame, ces derniers n'ont pas vu
le phénomène le soir des faits. Aucun renseignement concernant cette affaire n'a pu être
recueilli dans la commune de BETHONCOURT.

-----A notre connaissance aucune autre personne n'a aperçu l'O.V.N.I..

CLOTURE

-----A ce jour aucun fait nouveau concernant cette affaire n'a été recueilli. Tout élément
nouveau concernant cette affaire fera, le cas échéant, l'objet d'un procès-verbal distinct,
et sera aussitôt communiqué aux autorités concernées.

-----Un message n° 660/2 a été adressé aux autorités habituelles.

L'A.P.J.

1	M. le Préfet à BESANCON	Date de clôture	Tranmis le
1	M; le Procureur de la République à MONTBELIARD	09/06/1993	par 9 JUIN 1993
1	M. le Général commandant la région aérienne à METZ		
2	M. le Ministre de la Défense, DGGN		
	Bureau Défense Opérations		
1	Archives	Signature	

PROCES - VERBAL
DE
RENSEIGNEMENT ADMINISTRATIF

AUDITION

N° PIÈCE

2

N° FEUILLET

1

C.U. 04029 - PV 00627/93

Nous soussigné : gendarme

Vu les articles: 59 et 298 du décret du 20 mai 1903 portant règlement sur l'organisation du service de la gendarmerie.

Rapportons les opérations suivantes :

Nous trouvant à _____, au bureau de notre unité, entendons:

93307672

qui déclare le neuf mai mil neuf cent quatre vingt treize à seize heures et treize minutes:"-----

-----Hier soir je me trouvais chez ma copine qui réside _____ à BETHONCOURT. Vers 22 heures 30 alors que je me trouvais dehors pour aller me coucher j'ai aperçu une boule lumineuse de couleur rouge qui se trouvait dans le ciel. Elle devait se trouver à environ 200 mètres de moi. Elle était bien ronde et elle devait faire 30 mètres de diamètre. Autour de la boule il y avait beaucoup de rayons lumineux. Elle était au niveau du stade de BETHONCOURT. Je précise qu'il n'y avait qu'une boule. Voyant cela j'ai appelé ma copine qui m'a rejoint. J'ai continué à regarder la boule qui se déplaçait lentement en direction du cimetière de BETHONCOURT. J'ai appelé la grand mère de ma copine pour qu'elle vienne voir l'objet.-----

-----La grand mère est venue à la fenêtre pour regarder la boule.-----

-----Une minute après la boule a disparu en accélérant elle a pris la direction de La Chiffogne à MONTBELIARD, après cela j'ai seulement vu un petit point lumineux qui a disparu 10 secondes plus tard.-----

-----Le soir des faits le ciel était découvert, il n'y avait pas de vent.

-----J'ai vu ce phénomène pendant environ 3 minutes. C'est la première fois que j'aperçois un tel objet dans le ciel.-----

_____, le neuf mai mil neuf cent quatre vingt treize, à 16 H 35.
Lecture faite par moi des renseignements d'état civil et de la déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien à y changer, à y ajouter ou à y retrancher."
La personne entendue _____ L'enquêteur _____

PROCES - VERBAL
DE
RENSEIGNEMENT ADMINISTRATIF

AUDITION

N° PIÈCE

3

N° FEUILLET

1

C.U. 04029 - PV 00627/93

Nous soussigné : gendarme

Vu les articles: 59 et 298 du décret du 20 mai 1903 portant règlement sur l'organisation du service de la gendarmerie.

Rapportons les opérations suivantes :

Nous trouvant à au bureau de notre unité, entendons:

93307672

qui déclare le neuf mai mil neuf cent quatre vingt treize à seize heures et quarante quatre minutes:"

-----Hier soir je me trouvais chez ma grand mère en compagnie de mon copain J'ai toujours habité chez ma grand mère.

-----Il était 22 heures 30, je me trouvais dehors avec mon ami, nous allions nous coucher. J'étais devant la porte quand m'a appelé pour me dire de regarder dans le ciel. J'ai vu une grosse boule rouge qui se trouvait au dessus de la déviation de BETHONCOURT. Elle était grosse et il y avait des rayons de couleur rouge tout autour de la boule. Je ne peux estimer la taille de l'objet.

----- a appelé ma grand mère qui est venue à la fenêtre de sa chambre. La boule se déplaçait lentement en direction du cimetière de BETHONCOURT. Aussitôt après la boule s'est éloignée rapidement en direction de la chiffogne à MONTBELIARD, après cela je n'ai vu qu'un point lumineux dans le ciel.

-----Il n'y avait aucun bruit quand la boule se déplaçait.

-----Le soir des faits le ciel était dégagé il y avait un peu de vent.

-----J'ai vu ce phénomène pendant environ 2 minutes. C'est la première fois que j'aperçois un tel objet dans le ciel.

le neuf mai mil neuf cent quatre vingt treize, à 17 Heures.

Lecture faite par moi des renseignements d'état civil et de la déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien à y changer, à y ajouter ou à y retrancher."

La personne entendue

L'enquêteur

PROCES - VERBAL
DE
RENSEIGNEMENT ADMINISTRATIF

AUDITION

N° PIÈCE

4

N° FEUILLET

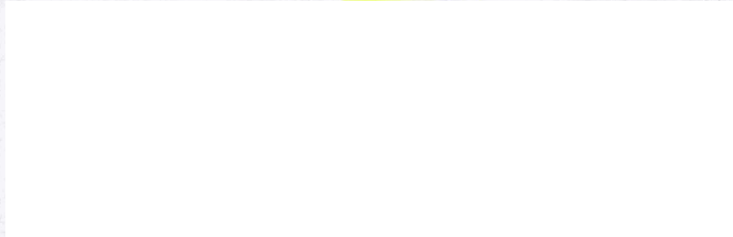
1

C.U. 04029 - PV 00627/93

Nous soussigné : gendarme [redacted]
Vu les articles: 59 et 298 du décret du 20 mai 1903 portant règlement sur l'organisation
du service de la gendarmerie.

Rapportons les opérations suivantes :

Nous trouvant à [redacted], au bureau de notre unité, entendons:



93307672

qui déclare le neuf mai mil neuf cent quatre vingt treize
à dix sept heures et sept minutes:"

-----Hier soir alors que je me trouvais chez moi le copain de ma petite
fille m'a appelé. Il devait être 22 heures 30. Je suis allée à la fenêtre de ma
chambre et j'ai aperçu une boule lumineuse de couleur rouge. Je ne peux vous
dire la taille de l'objet. Lorsque je l'ai aperçu elle se trouvait au dessus de
la Chiffogne à MONTBELIARD. Elle était arrêtée au dessus des blocs de la
chiffogne. Je l'ai aperçu pendant 30 secondes environ. Ensuite elle a disparu
derrière les blocs. Le soir des faits le ciel était dégagé il n'y avait pas de
vent.

-----J'ai vu ce phénomène pendant 30 à 40 secondes. C'est la première fois
que j'aperçois un tel objet dans le ciel.

[redacted], le neuf mai mil neuf cent quatre vingt treize, à 17 heures 20.
Lecture faite par moi des renseignements d'état civil et de la déclaration ci-
dessus, j'y persiste et n'ai rien à y changer, à y ajouter ou à y retrancher."
La personne entendue L'enquêteur

